

## COMMUNIQUE DE PRESSE

#Eau #Investissements

Lyon, 26 avril 2023

### 9,6\* M€ pour préserver la ressource en eau en Occitanie (bassin Rhône-Méditerranée)

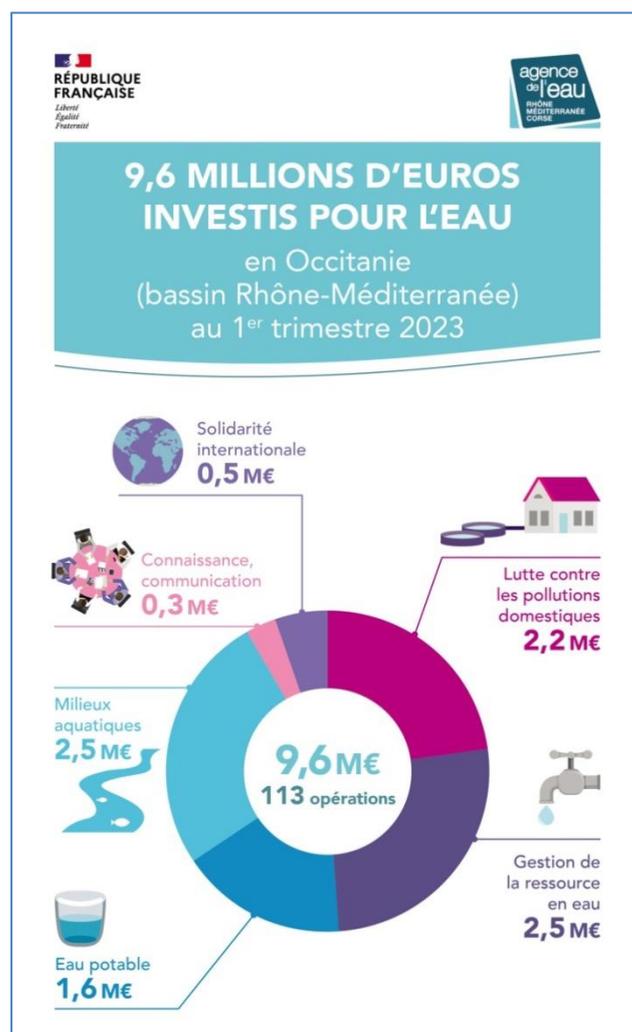
(\* hors primes pour épuration)

Le 6 avril dernier, les membres de la commission des aides de l'agence de l'eau se sont réunis en séance délocalisée au bord de l'étang de Thau à Sète pour décider des aides attribuées aux projets des collectivités, entreprises, agriculteurs et associations pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse. Les membres ont ainsi pu échanger avec les élus du territoire et le président du comité régional de la conchyliculture sur les multiples enjeux de l'étang, dans le contexte du changement climatique.

**Au cours du premier trimestre 2023, l'agence de l'eau a financé 113 opérations en Occitanie pour un montant d'aides de 9,6 millions d'euros sous forme de subventions ou d'avances.**

#### Les chiffres clés au 1<sup>er</sup> trimestre 2023 en Occitanie

- **2,2 M€ d'aides** sont destinés à la **réduction des rejets de pollution domestique** et **1,6 M€ pour l'alimentation en eau potable**, dont 1,7 M€ pour mettre à niveau les infrastructures des collectivités en zone de revitalisation rurale ;
- **2,5 M€ d'aides** bénéficient aux **milieux aquatiques**, dont 2,2 M€ pour la renaturation des cours d'eau ;
- **2,5 M€ d'aides** vont à une **meilleure gestion quantitative de la ressource**, dont 1,3 M€ pour la réduction des fuites sur les réseaux d'eau potable ;
- enfin, **0,5 M€ d'aides** contribue aux projets de **solidarité internationale** et **0,3 M€ à l'amélioration des connaissances et à la communication**.



**Parmi les projets aidés au 1<sup>er</sup> trimestre 2023 en Occitanie, 2 opérations remarquables :**

#### **PYRENEES-ORIENTALES** Création d'une interconnexion en eau potable entre Perpignan et Pollestres

Perpignan Méditerranée Métropole va réduire de 352 000 m<sup>3</sup> ses prélèvements d'eau dans la nappe du Pliocène du Roussillon, déficitaire en eau, qui alimente actuellement en eau potable la commune de Pollestres. Pour cela, elle va installer une canalisation de transfert d'eau pour interconnecter ces ressources en eau de Pollestres et de celles de la Têt à Perpignan. Pour ces travaux de sécurisation, inscrits dans le

Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) des Nappes Plio-Quaternaires du Roussillon, l'agence de l'eau apporte **une aide de 911 167 €**.

### **HERAULT** Contrat de coopération 2023-2024 avec la chambre d'agriculture de l'Hérault

La chambre d'agriculture de l'Hérault et l'agence de l'eau poursuivent leur partenariat pour améliorer la gestion des ressources en eau sur le territoire qui compte encore 25 captages touchés par les pollutions par les pesticides et les nitrates et 7 secteurs en tension vis-à-vis du manque d'eau. Ce contrat vise plusieurs objectifs dont en priorité l'adaptation au changement climatique avec des attentes fortes sur les économies d'eau et sur l'évolution des pratiques et des systèmes de production vers l'agro-écologie. L'engagement financier de l'agence de l'eau s'élève à **environ 440 000 euros sur 2 ans**.

**A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse** - [www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr) | [www.sauvonsleau.fr](http://www.sauvonsleau.fr)

*L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. C'est son conseil d'administration qui détermine la politique d'intervention de l'agence en fixant notamment les règles d'attribution des aides et les taux des redevances. Le conseil d'administration a mis en place en son sein une commission des aides qui se réunit 4 fois par an à Lyon ou sur un territoire des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 330 personnes.*

#### **CONTACTS PRESSE**

**Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse** • Valérie Santini • 06 33 03 76 24 • [valerie.santini@eaurmc.fr](mailto:valerie.santini@eaurmc.fr)

**Agence Plus2sens** / Laurence Nicolas / 06 64 50 59 50 / [laurence@plus2sens.com](mailto:laurence@plus2sens.com) & Quentin Pechoux- 06 65 48 67 77 / [quentin@plus2sens.com](mailto:quentin@plus2sens.com)